



INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUS VOUS INFORMONS QUE

LA CÉRÉMONIE DU MERCREDI 8 MAI 2019

En commémoration du 74^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice du 8 mai 1945 se déroulera comme suit :

**DÉFILÉ AU DÉPART DE L'ANCIENNE MAIRIE
A 17 h 00
DÉPOT DE GERBES AU MONUMENT AUX MORTS
A 17 HEURES 15**

Le vin d'honneur, offert par la municipalité de Montry, clôturera les cérémonies.

**NOUS VOUS INVITONS A PARTICIPER NOMBREUX
A CETTE CÉRÉMONIE**

Le Maire



Françoise SCHMIT